

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 20 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt du mois de septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Irais, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

19 présents + 3 pouvoirs (22 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Sébastien FAURE, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais :
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Olivier FOUILLET

Excusés : Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Frédéric PARTHENAY, Françoise RICHARD, Jacques ROY

Absent : Mathias DIXNEUF

Daniel ROBERT a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Lundi 12 septembre ayant pour ordre du jour :

INSTANCES

Désignation de représentants au syndicat de la Vallée de la Dive, SMEG et SMVT

Vu la délibération D2020-053 du conseil communautaire du 27 juillet 2020, désignant les représentants aux organismes extérieurs ;
Vu la démission de Gaëtan GARREAU et de Jérôme GLORIAU en tant que conseillers communautaires.

Considérant la nécessité de désigner de nouveaux représentants au SMVT, SMEG et syndicat de la vallée de la Dive.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- Désigne et rappelle ainsi qu'il suit les représentants de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet aux organismes extérieurs suivants :

ORGANISMES	Membre(s) titulaire(s)	Membre(s) suppléant(s)
SMVT	<ul style="list-style-type: none"> - Pascal BIRONNEAU - Daniel ROBERT - Monique NOLOT - Gérard GIRET - Viviane CHABAUTY - Françoise RICHARD - Claude FREGEAI - Anaïs CHEVALLIER-MILLION - Christian PRUNIER 	<ul style="list-style-type: none"> - Dominique BARREAU - Julien COCHET - Mickaël BOIDRON - Jean-Denis LAMOUREUX - Jacky JOZEAU - Nadia CADET - Arnaud MACE-DE LEPINAY - Jean-Robert CHEVALIER - Jean-Louis RIDOUARD
Syndicat Vallée de la Dive	- Jean-Louis RIDOUARD	- Monique NOLOT
SMEG	<ul style="list-style-type: none"> - Daniel ROBERT - Gérard CHABAUTY - Jean-Claude LAURANTIN - Françoise RICHARD 	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrice DURAND - Monique NOLOT - Jacques ROY - Jacky JOZEAU

- Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 20 septembre 2022
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220927-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-09-2022

Publication le : 27-09-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48